

## **AVIS DE PROJET DE FUSION DE LA SOCIETE ESPACE PROGRAMME PAR LA SOCIETE ESPACE INDUSTRIE**

### **Entre les Soussignées :**

**La Société absorbante est la Société ESPACE INDUSTRIE** Société par Actions Simplifiée au capital de 1.600.000 euros immatriculée au R.C.S. d'Aix en Provence sous le N°325.824.381, Siège social : 180 rue Louis Armand 13852 Aix en Provence Cedex 3

**La Société Absorbée est la Société ESPACE PROGRAMME** Société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros immatriculée au R.C.S. d'Aix en Provence sous le N°354.081.812  
Siège social : 180 rue Louis Armand 13852 Aix en Provence Cedex 3

1 - Fusion par voie d'absorption par la Société ESPACE INDUSTRIE de la Société ESPACE PROGRAMME.

2 - Les éléments de l'actif et du passif de la Société ESPACE PROGRAMME dont l'apport à la Société ESPACE INDUSTRIE est prévu sont évalués à :

- Actif : 6.777.508 €
- Passif : 3.389.718 €

Actif net apporté évalué à **3.387.790 €**

La contrepartie de ces apports sera enregistrée par la Société absorbante en report à Nouveau.

3 - La société absorbante et la société absorbée étant des sociétés sœurs dont la totalité des titres est détenue par la même société mère, la Société ALTEOR, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital ni établi de rapport d'échange, les biens transmis ne donnant pas lieu à rémunération par l'attribution d'actions.

Le résultat de la fusion sera enregistré au niveau de la société mère.

4 - Montant prévu du *boni* de fusion : 2.933.990 €.

5 - Le projet de fusion a été établi en date du 27 novembre 2024 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Aix en Provence au nom des deux Sociétés le 27 novembre 2024.

ESPACE INDUSTRIE  
LE GERANT  
M. Patrick BONNARD

ESPACE PROGRAMME  
LE PRESIDENT  
M. Patrick BONNARD